

**Poliquin, Renée (BAPE)**

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement  
technique à Hébertville-Station

**De:** Savoie, Patrice  
**Envoyé:** 27 mai 2013 10:30  
**À:** Poliquin, Renée (BAPE)  
**Objet:** TR : 12389: Réponses aux questions du BAPE pour le LET Hébertville

6242.02.052

**Importance:** Haute

Bonjour Mme Poliquin,

Voici des réponses, pour précisions, aux questions no. 1 et no. 7.

Merci et bonne journée!

*Patrice Savoie, M.Env.*

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres, MDDEFP

(418) 521-3933 (4450)

[patrice.savoie@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:patrice.savoie@mddefp.gouv.qc.ca)

-----Message d'origine-----

**De :** Pelletier, France

**Envoyé :** 23 mai 2013 15:00

**À :** Savoie, Patrice

**Cc :** Poirier, Micheline; Wilson, Lucie; Minville, Suzanne; Cloutier, Sylvie

**Objet :** 12389: Réponses aux questions du BAPE pour le LET Hébertville

**Importance :** Haute

Bonjour M. Savoie,

Voici les réponses du SAVEX-Eau et du SEI aux questions du BAPE que vous nous avez adressées le 17 mai dernier.

**QUESTION #1 :** Pour faire suite à la réponse du CEHQ que la DEE nous a transmis le 22 mai, nous tenons à rappeler que conformément à la recommandation du CEHQ, le SAVEX-Eau a utilisé l'intervalle de confiance inférieur pour le calcul des objectifs environnementaux de rejet (OER) de février 2013, ainsi que pour ceux de la mise à jour actuelle (mai 2013) pour considérer le fait que le rejet s'effectuera à l'année, plutôt que de mai à novembre. Le fait d'avoir utilisé l'intervalle de confiance inférieur, en considération de la présence des barrages, entraîne une réduction des débits d'étiage d'environ 12%, ce qui implique que le facteur de dilution est de 1:3,8 plutôt que 1:4,5 pour les critères de protection des organismes aquatiques contre les effets chroniques. Par ailleurs, comme les OER sont calculés à l'aide des débits d'étiage fournis par le CEHQ, il nous est impossible d'estimer l'impact du "barrage inconnu" sur les OER si nous ne disposons pas des débits d'étiage correspondant.

**QUESTIONS #7:** Pour faire suite à la réponse du CEHQ que la DEE nous a transmis le 22 mai, comme il n'est pas possible de déterminer de façon précise l'influence de l'arrêt des prélèvements d'eau dans les deux anciens réservoirs d'eau potable sur les débits d'étiage utilisés dans le calcul des OER, il nous est également impossible d'estimer l'impact de l'arrêt de ces prélèvements sur les

OER en présence des barrages. Par contre, on peut considérer qu'en l'absence de ces barrages, l'arrêt des prélèvements d'eau dans les lacs aurait théoriquement l'effet d'augmenter les débits d'étiage au point de rejet de l'effluent du LET. Cependant, il y aurait lieu de valider, auprès de la DPEP, si la disparition de ces barrages risquerait d'avoir un impact négatif sur les milieux humides situés en amont de ces lacs.

Il est important de rappeler que les OER ne sont pas des normes; ils ne tiennent pas compte des contraintes analytiques, économiques et technologiques. C'est pourquoi l'utilisation des OER se fait en complémentarité avec une approche technologique. Cette approche complémentaire est essentielle puisque les normes inscrites dans un certificat d'autorisation doivent être atteignables avec une technologie dont la performance est connue. Le *Guide d'information sur l'utilisation des objectifs environnementaux de rejet relatifs aux rejets industriels dans le milieu aquatique* (MDDEP, 2008 et <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/oer/utilisation-oer.htm>) décrit la démarche qui permet d'utiliser les OER, avec les caractéristiques de la technologie appliquée. Le niveau de performance observé jusqu'à maintenant avec le système de traitement proposé par le promoteur permet d'atteindre des concentrations à l'effluent s'approchant davantage des OER.

Paramètres	Unité	REIMR		OER (mai 2013) calculés avec l'intervalle de confiance inférieur des débits d'étiage et pour un rejet étalé sur 12 mois
		Valeurs limites	Valeurs limites moyennes mensuelles	
Azote ammoniacal (estival)	mg/L	25	10	4,6
Azote ammoniacal (hivernal)				7,1
Coliformes fécaux	UFC/100 mL		1000	REIMR <sup>1</sup>
Composés phénoliques	mg/L	0,085	0,03	0,026
Demande biochimique en oxygène sur 5 jours (DBO5)	mg/L	150	65	27
Matières en suspension	mg/L	90	35	53
Zinc	mg/L	0,17	0,07	REIMR <sup>1</sup>
pH		> 6,0 et < 9,5		6 à 9,5

1: Comme le REIMR est plus petit que l'OER, c'est le REIMR qui s'applique.

Enfin, il est aussi important de rappeler que les conditions d'acceptation de l'établissement d'un LET incluent généralement l'obligation de procéder, au terme d'un délai de 2 ans, à une évaluation de la performance du système de traitement (comparaison des valeurs mesurées à la sortie du système de traitement aux OER) et, si nécessaire, de proposer les améliorations possibles à son système de traitement de façon à s'approcher le plus possible des OER. L'évaluation des améliorations possibles à y apporter doit être effectuée par la suite à tous les cinq ans durant la période où il y a un suivi de l'effluent. Comme le système de traitement proposé par le promoteur offre une certaine flexibilité, des ajustements à ce dernier seraient possibles si nécessaire.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous demeurons disponibles pour répondre à toute autre question relative à nos champs de compétence.

*France Pelletier, M.Sc.*

*Chargée de projet en milieu aquatique*

*Service des avis et des expertises (SAVEX)*

*Direction du suivi de l'état de l'environnement*

*Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs*

*675, Boulevard René-Lévesque Est, 7<sup>e</sup> étage, boîte 22,*

*Québec (Québec)*

*G1R 5V7*

*Téléphone : (418) 521-3820, poste 4648*

*Télécopieur : (418) 643-9591*

*Courriel : [France.Pelletier@mddep.gouv.qc.ca](mailto:France.Pelletier@mddep.gouv.qc.ca)*

*Liens d'intérêt:*

*<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/oer/index.htm>*

*[http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/criteres\\_eau/index.htm](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/criteres_eau/index.htm)*

*<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/oer/utilisation-oer.htm>*

*Avis de confidentialité : Le présent message et ses annexes sont confidentiels. Ils ne peuvent être utilisés par leur destinataire que pour les fins convenues. Si ce message et ses annexes vous ont été transmis par erreur, veuillez les détruire et m'en aviser aussitôt. Merci.*

